

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Manège Enchanté (2020) inc.		Date d'inspection Le 19 mars 2026
Nom de l'établissement Garderie Manège Enchanté 2020 inc.		Numéro de permis 2020009
Adresse 1190 rue Principale Beresford NB E8K 2J1		Numéro de téléphone (506) 548-9324
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 55	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Rachelle Roy Arseneau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux -Visite en fin de matinée à l'établissement pour une inspection de surveillance inattendue -Ratio est respecté dans tous les groupes d'âge durant la visite -En entrant par la porte centrale de la garderie, sur les murs entre les deux portes se retrouvent les documents suivants; le permis et le rapport d'inspection, la routine quotidienne, le menu hebdomadaire, les procédures d'évacuation, le nom de l'administrateur/exploitant, le nom et le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité et de l'inspecteur, les allergies constituant un danger de mort. -Lorsque nécessaire un avis pour informer les parents de l'existence d'une maladie transmissible sera affiché sur les portes d'entrée de la garderie. -Les dossiers administratifs suivants sont tenus sur les lieux : Les registres des présences quotidiennes des enfants, les registres des présences des membres du personnel, la planification des menus et toute substitution, les dossiers des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie -Les pratiques d'évacuation des incendies sont exécutées mensuellement ainsi que la vérification des détecteurs et avertisseur de fumée -Durant la visite il fut observé que l'orientation des enfants se fait sous forme de discussion, les demandes se font respectueusement et le personnel se déplace vers l'enfant lorsqu'il y a conflit et accompagnent ceux-ci pour arriver à une entente. -Le matériel et l'équipement proposés dans l'aire de jeu intérieur sont facilement accessibles sur des étagères basses et ouvertes. La quantité du matériel proposé est suffisante et variée pour tous les enfants présents. -L'aire de jeu intérieur des enfants est sécuritaire et propre -Les produits nettoyeurs et toxiques sont barrés sous clé et hors de portée des enfants Observations : Lorsque je suis arrivé à la garderie, tous les groupes sont en préparation pour aller jouer dehors. Une fois la période de jeux extérieurs terminée, ils ont eu une courte période de jeu libre pour ensuite se préparer au dîner. Une fois le repas mangé les plus jeunes ont passé à la sieste.
--

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Le 19 mars 2026

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Date

original signé par
Rachelle Aubé Roy

Le 19 mars 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"